L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 20 JANVIER 1872.

Xème Année.—Vol. XLV.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 20 JANVIER.

ANTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guinault, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exportateurs, rue Bienville, entre Canal et Bourbon—Vente pour opérer du partage de terrains dans le Deuxième District.

Aussi, deux terrains dans le Premier District.

Un certain terrain au faubourg Tremé et un autre certain faisant face à la rue Hôpital.

Par G. de Fériet, à midi à la Bourse d'Encan—Charles, rue St-Charles—Agréable résidence, rues des Bons-Enfants.

Par E. Roger & Co., à leur salle d'encan, rue de la Vieille-Levée—Vente sans réserve de 400 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par M. Barnett, dans le Parloir de la Bourse, en face de l'Hôtel St.-Louis—Meubles.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 57 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par N. Viguié—Vente régulière de meubles No 128, rue Chartres, entre St.-Louis et Toulouse.

Par R. M. & S. J. Montgomery, sur la Levée, au pied de la rue St Joseph—Foin.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, aux Nos 67 et 69 de la rue de la Douane—Malles, bagage, etc. habillements, marchandises de toute de manœuvre, et souliers.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos réparations au "Picayune Printing Office," 112 et 114, rue Poydras.

THEATRES.

Aujourd'hui, Samedi :

VIEUX-MIT.—A midi et le soir, Mistress F. Chanfrau.

CHARLES.—A midi, Little Detective; le soir, Fire Fly.

VARIETES.—A midi, Rip Van Winkle; le soir, Hier at Law et Lend Me Five Shillings.

Un Coup d'Etat des Warmothistes.

Les représentants de la clique Warmoth, dans au Mechanic's Institute, désirant avoir le champ libre pour leurs petits trimpoteries, ont trappé hier un grand coup. Ils ont expulsé tous les représentants fidèles au président légal de la Chambre, le colonel Carter. Malheureusement pour eux, cette résolution n'a pas plus de valeur légale que toutes celles qu'ils ont adoptées depuis qu'avec l'aide des baïonnettes de M. Warmoth ils se sont emparés révolutionnairement de la salle des séances.

Sur les 45 membres qui ont voté en faveur de l'expulsion, nous osavons compter qu'il y en a qui aient légalement le droit de vote dans la Chambre, mais quel qu'ait été le nombre de voix, il y a un fait certain, c'est que tout ce que fait la Chambre Warmothiste est frappé de nullité absolue depuis le jour où ceux qui la composent ont trouvé de siéger en interdisant l'accès de la salle des séances à plusieurs de leurs collègues. D'un autre côté, l'exclusion d'un représentant ne peut être prononcée qu'à la majorité des deux tiers des membres de toute la Chambre. Or, depuis la mort de Wheyland, tué par un officier de police, il y a 100 représentants. Il faudrait donc 67 voix pour prononcer une expulsion.

Le nombre des expulsions prononcées jusqu'à ce jour est de 34, ce qui porte à 41 le nombre des représentants déclarés exclus par la faction Warmoth qu'on compte elle-même à 45 membres, dont plusieurs n'ont aucun droit à siéger, d'après le rapport du comité sur les élections, adopté dans la dernière séance régulière qui ait eu lieu à la Paroisse.

Tandis que M. Warmoth persiste à garder les abords de la Maison d'Etat avec des prétoriens armés, il est tant soit peu impudent, de la part de ses adhérents, de chercher à leurs collègues de ne pas venir siéger au milieu d'eux et de prononcer leur expulsion pour ce motif.

Les Warmothistes, au milieu des péripéties de ce différend, ne perdent pas de vue le côté lucratif de leur métier de législateur. Celui-ci donne avis d'un bill pour nettoyer un bayou,—on sait ce que cela veut dire.—Celui-là a un plan de loterie bien supérieur à celui qui existe déjà, et il présente son petit bill pour l'incorporation d'une compagnie. Un autre veut faire nommer un nouveau pour rechercher quelle est la dette de l'Etat, comme s'il y avait besoin d'un comité pour cela.

Il aurait un travail utile à préparer pour le comité congressionnel, ce serait la biographie des 45 Warmothistes de la Chambre. Plus d'une de ces biographies contiendrait de piquantes révélations sur les antécédents de ces honorables, car il y a quelques-uns qui devraient siéger ailleurs qu'au Mechanic's Institute.

Le Représentant de la Paroisse Vermillion.

Parmi les représentants infidèles à leur mandat qui ont passé du côté de Warmoth, il s'est trouvé plusieurs soi-disant démocrates. Le vieux Thomas Green Davidson s'est particulièrement distingué comme l'âme damnée du gouverneur dans le conflit législatif. Deux représentants des paroisses créoles des Attakapas, M. Cockerham et M. Lafayette, et M. Fontelieu, de Vermillion, ont, au grand étonnement de leurs amis, pris parti pour M. Warmoth.

Dans la soirée du 4 janvier, M. Fontelieu ayant été amené à la Chambre siégeant au Gem, a présenté sur sa conduite les explications suivantes recueillies par deux sténographes :

M. le président : J'ai été durement traité en étant arrêté et amené ici. La raison pour laquelle je ne suis pas venu ici d'abord, c'est que j'en ai été empêché par la même raison, c'est-à-dire parce qu'on m'est arrêté et mis avec les sergents-d'armes de cette Chambre. Je tiens à ce que chacun sache ici que je suis démocrate et que c'est inutile de m'arrêter pour me faire remplir mon devoir. Je veux que chacun sache que ma paroisse est la seule de la Louisiane qui ait voté pour la démocratie, et je tiens à dire que dans ma paroisse il n'y a eu, à la dernière élection, que 80 votes républicains, et c'est pour cela que je n'aime pas qu'on m'arrête pour m'amener ici.

La raison pour laquelle je ne suis pas venu ici avant, c'est que j'ai été retenu à la Chambre de la rue Bradee, et je sais j'aurais été ici avec vous, et si ce n'est pas été par le fait du gouverneur Warmoth j'aurais été ici il y a longtemps. Je répète, et je veux que chacun sache que je suis avec vous.

M. le président, la raison pour laquelle j'ai voté pour cette résolution, c'est qu'on savait dit que j'avais été acheté, et je n'ai qu'un seul mot que personne ne peut contredire. J'ai été pris par fépit, mais j'en suis fâché après. Je le répète, je suis avec vous et je m'attacherai à vous jusqu'à la fin. Personne ne peut dire que le gouverneur Wadsoth m'a acheté, et il y a deux messagers qui contiendront ce que je dis. M. Stevens sait que ce que je dis est vrai.

Les discours qui précèdent ont été publiés dans un journal avec l'attestation de M. T. Wharton Collens Jue, le sténographe qui avait recueilli. M. Fonteleu, qui était entouré à la Chambre warmothiste, en de nouveaux moyens de persuasion l'ont sans doute atteint, a dans la séance du 18 courant, donné lecture de la publication faite par M. Collens et il a protesté contre tout d'après le compte rendu de la séance.

Ceci est trop mal, c'est un mensonge. Et pousser les choses trop loin que de publier de pareilles choses dans un journal.

M. Fonteleu ne sait pas ce qu'est M. Collens, mais ce n'est pas plus un rapporteur qu'un gentilhomme. Il est qu'il a été arrêté par ciny sergents d'armes et emmené au Gem". Il n'a jamais occupé le fauteuil dans la Chambre Carter, et ceux qui l'ont dit ont menti. Il a été invité par le président Carter à s'asseoir à côté de lui. Il dénonce tout le rapport comme faux. Il soit qu'il agit bien de concert avec cette Chambre, et il ne reconnaît pas la "Chambre" qui siége au-dessus d'une boutique de

Malheureusement pour M. Fonteleu, son démenti se trouve consolidé par un autre sténographe, M. Walter Repas, et par tous les rapporteurs présents lorsqu'il a prononcé son discours dans la Chambre présidée par M. Carter.

M. Fonteleu sera de la peine à expliquer sa conduite d'une façon satisfaisante à ses commettants de la paroisse Vermillion, lorsqu'il y retournera—si toutefois il y retourne. Ceux qui, comme lui, ont trahi leur parti et cet soutenu les mesures arbitraires et illégales du gouverneur Warmoth, ont assumé une lourde responsabilité, et c'est en vain qu'ils chercheront à se justifier par des votes faux et des démégations qui ne peuvent manquer les mobiles réels qui les ont fait agir.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Bussmann," 108 rue de Canal, chez M. S. Hedrick.

UNE ADMINISTRATION PATERNELLE.—Un contribuable qui après avoir payé ses taxes de ville, s'est trouvé en retard pour payer ses taxes d'Etat, nous communique le bordereau de frais qu'il a eu à payer pour son retard. Nous le reproduisons bien que ce ne soit pas un des plus extravagants que nous ayons vus :

Taxes d'Etat	217 50
25 0/0 de pénalité	54 37
Greffier	2 50
Shérif	3 00
Auditeur	2 00
Recorder	1 00
Collecteur	2 25
Commission de l'avocat 5 0/0 sur la taxe et la pénalité	13 53
Total	$307 17

Nous avons déjà traité cette question dans d'autres circonstances et nous ne pouvons que mentionner en passant ce nouvel exemple d'exaction, comme preuve de la nécessité d'une révision de la législation sur la perception des taxes.

LE CHEMIN DE FER DU TEXAS.—Nous sommes redevables à MM. Ch. Whitney & Co., agents du chemin de fer de la Nile-Orléans au Texas, de la communication de l'importante dépêche qui suit :

NEW-YORK, 19 janvier 1872.

A MM. Ch. Whitney & Co.,

Nous nous sommes mis d'accord aujourd'hui avec des entrepreneurs responsables pour la construction immédiate du chemin de Brazbear City à la rive occidentale de la rivière Sabine. Bayley prépare maintenant le contrat pour la signature.

J. L. MACAULEY,
Vice-président.

M. Bayley, dont il s'agit dans cette dépêche, est M. G. W. R. Bayley, surintendant du chemin. M. Macaulay, le nouveau vice-président élu, est membre de la maison Hunt et Macaulay, de cette ville, et qui réside actuellement à New-York. Le nouveau président du chemin est M. Griswold, de New-York.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Aujourd'hui samedi, à midi, Matinée : *le Caïd*, opéra bouffe en deux actes, d'Ambroise Thomas.

Ce soir, *Lucie de Lamermoor*, grand opéra en quatre actes de Donizetti. Cette belle œuvre est admirablement exécutée sur notre scène ; aussi engageons-nous les nombreux étrangers qui sont actuellement en ville à ne pas laisser échapper une si bonne occasion.

Pour mémoire la distribution de l'ouvrage :

Lucie, Mme Durand — Edgar, M. Delabranche — Ashton, M. Solve. Les autres rôles, par MM. Jourdan, Dubosc et Berton.

LIBRAIRIE COSMOPOLITAINE. — M. A. Simon, de cette Librairie, Passage de la Bourse, 94, a reçu l'*Indépendance Belge* du 23 décembre, ainsi que plusieurs publications périodiques de l'Amérique et de l'étranger. On trouvera tous les jours à sa table de la rue du Canal, au coin de la rue Dauphine, des journaux dans toutes les langues.

BANQUE NATIONALE TEUTONIA. — Un avis de M. J. M. Wagner, caissier de cette institution financière, contient la liste des douze directeurs élus pour l'année courante, et annonce que M. Rudolph Siegel M. C. Bendix a eu des réélus à l'unanimité le premier comme président, le second comme vice-président de la banque. Sous l'habile administration de ses officiers, la Banque Teutonia continuera à prospérer.

FUSILS DE CHASSE.—M. J. Saget, bien connu comme armurier dans notre ville, ayant une longue expérience en Louisiane, fait fabriquer sur l'usage des chasseurs de notre Etat, des fusils de chasse dont il garantit la qualité et la justesse. Ces armes sont parfaitement finies et n'ont nul besoin d'être repassées. Toutes les armes vendues par M. Saget portent son nom gravé. Nous appelons l'attention spéciale des chasseurs et des marchands sur son annonce.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hebert & Co., au coin des rues Chartres et Bienville, a reçu les numéros de l'*Illustration* du 23 et du 30 décembre, et le *Monde Illustré* du 30 décembre.

REVUE DE LA MODE.—La librairie Hebert & Co., coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les derniers numéros de la *Revue de la Mode*, excellent journal de famille paraissant à Paris tous les dimanches.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chainette. Elle se vend au No 102, de la rue du Canal.

Législature de la Louisiane.

Les membres du Sénat qui s'assemblent au Club Métropolitain sont encore sans organisation, bien qu'ils soient au nombre de 21.

La Chambre était en séance hier, mais sans quorum et c'est pourquoi elle ne s'est pas occupée d'affaires.

Pendant le jour les membres des deux Chambres étaient en séance secrète pour entendre le rapport d'un monsieur arrivé de Washington, sur l'opinion des autorités officielles de la capitale nationale, à propos de l'imbroglio législatif en Louisiane. On dit dans les rues que ce monsieur rapporte qu'un membre du cabinet a exprimé son étonnement de ce que le colonel Carter, comme orateur, n'ait pas nommé et assermenté le nombre de sergents-d'armes nécessaire pour se frayer une entrée dans la salle des Représentants à la tête d'un ordre de la force semblait nécessaire.

Législature Warmoth.

Séance du Vendredi 19.

SÉNAT.—Présidence du lieutenant-gouverneur Pinchback.

15 membres répondent à l'appel. Pas de quorum. Deux membres entrent quelques moments après. Le Sénat n'étant pas en nombre pour délibérer s'ajourne à samedi à midi.

Pendant cette courte séance, le gouverneur Warmoth est entré dans la salle, a parlé au sénateur Mc Millen et à plusieurs autres et s'est retiré, après avoir passé un quart-d'heure dans le cabinet du président.

CHAMBRE.—L'orateur Brewster fait faire l'appel des membres. 53 sont présents en comptant l'orateur.

M. Dufour demande que la résolution présentée par lui relativement à l'expulsion des membres qui refusent d'assister aux séances de la Chambre.

M. Davidson demande l'adoption de cette résolution pour détruire l'impression croissante que la Chambre a peur de faire son devoir. Si quelque membre expulsé revient et demande à prendre son siége, il sera temps de reconsidérer la résolution.

M. Yorke demande qu'on vote par oui et par non. Quelques-uns de ceux qui ont été appelé à demande combien de membres sont présents. Le secrétaire répond : Cinquante trois.

Alors, je vote oui, dit M. Stanton.

La résolution est adoptée par 45 contre 8.

M. Dufour demande une question de privilége afin de répondre à quelques allusions faites dans le *Times*, relativement à la mise en accusation du juge Abell : M. D'abord nous ne savons qu'il n'est pas un ange mais tout simplement un pécheur.

M. Harper présente une résolution portant que l'orateur est autorisé à émettre des certificats de dette, contresignés par le secrétaire, en faveur des employés de la Chambre pour services rendus conformément à la loi, ces certificats devant avoir priorité de payement sur le fonds des dépenses contingentes.

Une motion d'ajournement est faite, mais échoue.

La résolution est déposée.

M. Worrall explique sa position ; et propose toute affiliation avec l'ex-Chambre. Son but unique est de faire de la conciliation dans l'intérêt du commerce de la ville ; il ne votera maintenant à voter pour les mesures les plus extrêmes contre les membres absents.

M. Morris donne des mêmes explications en ce qui le concerne.

M. Sartain imite ses collègues. Il dit qu'à ses invitations les membres de l'autre Chambre lui ont répondu qu'ils pouvaient être assassinés s'ils venaient. C'est pour cela qu'il avait demandé le renvoi de la police à ses devoirs de patrouille, ce que la Chambre a refusé.

Les bills suivants ont été annoncés :

Par M. Hunter, pour incorporer la Compagnie de la Louisiane, pour refaire la mode et la manière d'en faire le tirage par une nomination de commissaires et autorisant la compagnie d'un agent financier d'Etat pour l'arrangement des finances et ordonnant la division et le payement d'une moitié des profits à la Nile-Orléans et pour d'autres objets.

Par M. Garkaway, pour rendre les warrants d'Etat recevables pour toutes les taxes et licences d'Etat.

Par M. Barrett, pour le rappel d'un acte intitulé "Acte relatif à la compagnie de la Levée de la Louisiane."

Par M. Hunt, pour affranchir la ville de Natchitoches de la taxe de paroisse.

Par M. Cranton, pour nettoyer le Bayou Young, dans le but d'assainir la ville de Monroe.

Par M. Stamps, pour incorporer la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson.

Par M. Huston, pour faire un revenu à l'Etat par un système général de taxe sur les receptes brutes des sociétés de fer incorporés en vue de opération dans les limites territoriales de l'Etat de la Louisiane et pour d'autres objets.

La Chambre s'ajourne à samedi.

—Le jour du bal de l'Opéra, un individu se présente au contrôle, déguisé en pendule et portant un Prussien sous son bras.

On ne laisse pas entrer.

—C'est bien, dit M. Fini avec sa coupe-là au premier bal masqué qui sans les Berlin.

On ne le laissera probablement pas sortir.

FRANCE.

NOUVELLES PAR LE CABLE.

Paris, 19 janvier.—Les membres de la gauche se préparent à présenter à l'Assemblée nationale une demande tendant à la cessation de la forme provisoire du gouvernement et à l'établissement définitif de la République.

M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, paiera dans deux semaines le quatrième demi-milliard de l'indemnité de guerre allemande.

Le conseil d'enquête sur les capitulations a présenté un rapport dans lequel la conduite de Bazaine en rendant Metz est sévèrement condamnée.

Une remontrance, signée de 300 manufacturiers de Paris, a été envoyée à l'Assemblée contre le passage de toute loi augmentant les droits sur le coton et la soie à l'état brut. Un huitième seulement des membres de la Chambre de commerce de Paris sont hostiles au traité commercial franco-anglais.

Le Journal de Paris, passant en revue les contributions en vivres, effets d'habillement et argent, reçues de l'étranger pour les pauvres de Paris depuis la guerre, loue le peuple des Etats-Unis de sa libéralité sans bornes et de la manière judicieuse dont il a distribué ses dons.

Le Journal des Débats est indifférent sur la question du retour de l'Assemblée à Paris, et dit " ne voir aucune faute dans la décision de l'Assemblée sur ce point."

Le *Bien Public* annonce que le général Leflô, ancien ambassadeur de France à St-Pétersbourg, ira prochainement à Versailles pour s'acquitter de la commission que lui a donnée le czar Alexandre, de présenter au président Thiers " les félicitations affectueuses de l'empereur de Russie."

On fait de grands préparatifs pour la célébration du mariage de la fille du duc de Nemours avec le prince Czartoriski.

L'un-cinième métallique de la Banque de France a diminué de 1,900,000 francs pendant la semaine.

L'ÉLECTION DE PARIS.—Le délégraphe a signalé l'échec de Victor Hugo ; qui s'était porté candidat à la députation dans le département de la Seine, et qui a obtenu 30,000 voix de moins que son compétiteur, M. Vautrain. Celui-ci est un républicain modéré, que les suffrages du conseil municipal de Paris avaient déjà élevé, l'année dernière, à la présidence de cette assemblée. Beaucoup de républicains ont voté pour M. Vautrain parce qu'ils savaient que l'élection de Victor Hugo devait être exploitée par ceux qui s'opposent à la rentrée du gouvernement dans Paris. Le 9, un comité d'électeurs républicains s'est rendu chez M. Vautrain ; il a demandé de ne pas oublier que "son élection est l'expression du désir populaire de voir l'Assemblée s'établir dans la capitale de la France." On conclut de tout cela que de nouvelles tentatives vont être faites pour décider la majorité à voter le transfert. Réussira-t-on ?

C'est plus que douteux, en présence des dispositions de la majorité.

VICTOR HUGO ET LE MANDAT IMPÉRATIF.

Le télégraphe nous a appris que Victor Hugo avait été battu à Paris dans l'élection du 7 janvier. Pour être sanctionné il avait dû accepter le mandat impératif et donner son adhésion au manifeste suivant soumis aux réunions radicales par le comité de la rue de Bréa :

" Considérant que le mandat impératif est le seul moyen qui reste en évidence la volonté du collége électoral et qui la substitue à la volonté personnelle ou intéressée des députés ;

" Considérant que la plupart des candidats, une fois élus, méprisent la volonté des électeurs dont ils sont légalement les mandataires ;

" Les électeurs soussignés ont arrêté le programme suivant, qu'ils veulent voir défendre dans l'Assemblée nationale par le député qui sera nommé au 7 janvier 1872.

" 1o Proclamation définitive de la République.—Dissolution immédiate de l'Assemblée nationale actuelle et nomination, dans le plus bref délai, d'une Assemblée constituante chargée de faire une Constitution républicaine.

" 2o Retour à Paris du gouvernement.

" 3o Levée immédiate de l'état de siége à Paris et dans les départements ; service militaire obligatoire et personnel pour tout citoyen de la République française, sauf les seuls cas d'incapacités physiques.

" 4o Instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque ; instruction secondaire gratuite et laïque.

" 5o Séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat ; répétition des ministres de tous culte à la charge exclusive de ceux qui les emploient.

" Liberté absolue d'association ; liberté de la presse ; liberté de réunion.

" 6o Nomination à l'élection des maires et adjoints de toutes les communes sans aucune exception.

" 8o Restitution au département, à l'arrondissement, au canton et à la commune tout ce qui est de leur ressort.

" 9o Réforme de la magistrature : extinction des attributions du jury.

" 10o Impôt proportionnel sur le revenu.

" 11o Amnistie pour tous les délits politiques.

" 12o Exclusion de toutes les charges publiques de tous les membres des familles qui ont régné sur la France.

" 13o Maintien des décrets de 1852, concernant les biens de la famille d'Orléans.

" 14o Le programme ci-dessus constitue un mandat impératif que tout candidat devra accepter.

" 15o Pour donner une sanction au mandat impératif, le député devra demander à la Chambre que le mandat législatif soit assimilé au mandat civil, afin que les tribunaux puissent être saisis de toute infraction à ce mandat.

" De Lancesan, Pauliat, Jeantly, Edouard de Lutz, Mooprot, Rosey, Dive, Chaigneau, Basset, de La Berthelière."

LES CANDIDATURES EN FRANCE.

Le *Journal de Marseille* annonce l'acceptation par M. Rossel père de la candidature à la députation du Var.

M. Chesneloug, ancien député, pose sa candidature pour les élections à Bagnères dans le département des Basses-Pyrénées.

On annonce les candidatures suivantes pour l'Assemblée nationale :

Ardennes.—MM. Robert, radical ; Dorry, conservateur ; Oscar de Vallée, bonapartiste.

Haute Vienne.—M. Talandier, sous-préfet du 4 septembre.

A Marseille, M. Delpech, dans une lettre adressée à l'*Egalité*, refuse la candidature qui lui est offerte.

On annonce dans la même ville les candidatures de MM. Labadié et du général Cremer.

Isère.—Le parti républicain porte MM. Brillier et Mazion.

Pas-de-Calais.—M. Levert, préfet de l'Empire, se présente contre M. Lengliet, républicain.

Sommo.—M. Barni, républicain, contre M. Seneca, bonapartiste.

RÉPUBLIQUE OU EMPIRE.—L'*Ordre* croit que les événements qui s'accomplissent tendent à "dégager la question de l'indécision" ; il n'y aura finalement de choix " pour le pays qu'entre la République et l'Empire." Il ajoute :

" Un moment il a paru possible de rétablir l'ancienne monarchie, et il n'est pas douteux que si, dès l'arrivée de la Chambre à Bordeaux, les princes d'Orléans et leurs amis s'étaient loyalement placés derrière M. le comte de Chambord, la restauration n'était pas impossible. Etait-elle réussi à fonder un ordre stable ? Eût-elle clos la crise révolutionnaire qui dure depuis près d'un siècle ? Il est difficile de le dire, mais il est permis de penser que l'avénement d'un gouvernement définitif eût été accepté comme une nécessité par ceux mêmes qui ne professaient point le principe légitimiste.

" Qui eût osé arrêter des sauveurs à un pouvoir respectable, au milieu de la crise que traversait la France ? Nous n'exagérons rien et nous sommes simplement justes en disant que M. le comte de Chambord inspire le respect et l'estime même ceux qui ne suivent pas son parti et qui ne désirent point son retour. C'est beaucoup dans un pays où la passion de parti rendre toutes les renommées et détruit toutes les gloires.

" A ceux qui reprochaient à M. le comte de Chambord de n'avoir point de lignée, la fusion apportait une réponse concluante. Malheureusement la fusion n'ayant jamais été sincère que d'un seul côté, la restauration est devenue impossible. On a conseillé de longs mois à négocier un rapprochement que la loyauté pouvait accomplir en une heure. Pendant ce temps le pays a réfléchi, les dissentiments se sont accusés, et aujourd'hui les divisions sont plus profondes que jamais. Comme en 1830, les princes d'Orléans sont encore une fois ruiné la monarchie."

—Le *Radicale* réunion contient une lettre importante adressée par le maire provisoire de Mulhouse au prince de Bismark. Cet honorable magistrat plaide auprès du prémier chancelier la cause de la jeunesse alsacienne, menacée par l'application brutale de la loi militaire prussienne qui doit régir l'Alsace-Lorraine à partir du 1er octobre prochain. Cette loi pourrait bien déterminer un mouvement d'exportation dont les conséquences n'étant à rien moins qu'à dépeupler entièrement nos malheureux départements de l'Est. Bien des parents s'y amoliraient, les uns pour ne pas se séparer de leurs enfants, les autres pour ne pas exposer leurs filles à être trop jeunes pour se marier dès aujourd'hui pas eux-mêmes.

" Les Alsaciens ne conservent plus la liberté d'esprit nécessaire à l'option volontaire et libre de la nationalité imposée par le traité de Francfort. Dans l'intérêt même de la population indigène que l'Allemagne prétend retenir et germaniser dans ses nouvelles provinces, il conviendrait donc de n'appliquer qu'avec certaines restrictions le service obligatoire.

—Une simple observation :

Nous naissons sans dents, sans chevelure et sans illusions.

Nous partons de même—sans dents, sans chevelure et sans illusions.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Affaires de France.

Les élèves du collége de Vitry-le-Français.

Le principal puni pour une démonstration hostile aux Allemands.

Le secrétaire particulier de Gambetta.

Son extradition demandée à l'Autriche.

La taxe sur les matières premières.

Vote conditionnel de l'Assemblée.

Le comité de la Louisiane à Washington.

Il s'est ajourné au 27 sans rien décider.

Cet ajournement est regardé comme un fiasco.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 19 janvier.—Le bruit court que le Président, Thiers menace de résigner sa position si le tarif projeté sur les matières premières est rejeté.

Les espèces à la banque de France ont augmenté de trois millions et demi de francs.

Londres, 19.—M. Hormsas, dans une adresse à ses constituants, à Lukeard, hier soir, a fait une revue décourageante de la situation politique et a déclaré que le gouvernement actuel n'était pas à la hauteur des questions anglaises.

Paris, 19 janv.—Le principal du collége à Vitry-le-Français, qui avait été arrêté à cause d'une démonstration hostile faite par les élèves, a été condamné à 3 mois de prison par la cour martiale allemande.

Le gouvernement demande à l'Autriche l'extradition de Bouquet du qui était le secrétaire particulier de Gambetta pendant la guerre, et qui, subséquemment s'était mêlé des affaires de la Commune.

Londres, 19 janvier—Des inondations à Batavia ruinent aux récoltes.

Madrid, 19 janvier—Espartero a été fait prince. Un nouveau club, composé de progressistes compte déjà 400 membres.

Paris, 19 janv.—A l'Assemblée Nationale, aujourd'hui discussion, sur le projet d'imposer une taxe sur les matières premières a été reprise. Il a été bien vite apparent que l'opposition avait la majorité finalement l'Assemblée, par un vote de 376 contre 307 a adopté une résolution portant que le gouvernement n'aura recours à la taxe sur les matières premières que lorsque les autres taxes n'auront pas produit un revenu suffisant pour couvrir les dépenses de la nation. Un comité de 15 membres a été nommé pour faire une revue entière du tarif.

Il paraît certain de changements ministériels qu'aurait déterminés le vote de l'Assemblée. Pouyer-Quertier se retirerait du ministère des finances et serait remplacé par Cissey, actuellement ministre de la Guerre. On parle de M. Le Franc comme successeur de Périer.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane 19.—Nonobstant la baisse à Londres, les sucres sont en hausse ici.

Havane, 19.—Le nouveau cimetière recevra le nom de Colomb, et les restes de Colomb, qui sont maintenant déposés à la cathédrale, seront transférés au cimetière et placés dans un grand monument qui sera élevé à sa mémoire.

Le nouveau capitaine-général a publié une circulaire de la loi militaire prussienne qui doit régir l'Alsace-Lorraine à partir du 1er octobre prochain. Cette loi pourrait bien déterminer un mouvement d'exportation dont les conséquences n'étant à rien moins qu'à dépeupler entièrement nos malheureux départements de l'Est. Bien des parents s'y amoliraient, les uns pour ne pas se séparer de leurs enfants, les autres pour ne pas exposer leurs filles à être trop jeunes pour se marier dès aujourd'hui pas eux-mêmes.

Les Alsaciens ne conservent plus la liberté d'esprit nécessaire à l'option volontaire et libre de la nationalité imposée par le traité de Francfort. Dans l'intérêt même de la population indigène que l'Allemagne prétend retenir et germaniser dans ses nouvelles provinces, il conviendrait donc de n'appliquer qu'avec certaines restrictions le service obligatoire.

—Une simple observation :

Nous naissons sans dents, sans chevelure et sans illusions.

Nous partons de même—sans dents, sans chevelure et sans illusions.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 19 janvier.—Pontoudan, les steamers Gov. Allen, E. E. Lee, Commonwealth, Mary Houston.

NOUVELLES DES PASSES.

Passé du Sud-ouest, 19 janvier—Arrivée, le steamer St-Mary d'Indianola ; le steamer Germania de Hamburg.

MARCHES AMÉRICAINS.

New-York, 19 janv — Etat comparatif du coton :

Reçu à partir du 1er septembre	1871	1,729,320	balles.
do do	1870	1,893,997	
Exports do	1871	912,820	
do do	1870	1,158,920	
Stock dans tous les ports des E.-U.	1871	518,935	
do do	1870	567,184	
do vivre de l'intérieur	1871	95,712	
do do	1870	130,128	
Liverpool	1871	519,000	
do	1870	578,000	
Coton américain sur mer pour la Grande-Bretagne	1871	160,000	
do do	1870	395,000	

New York, 19—Café ferme, Rio 19 1/4 à 21 1/2. Sucre ferme de 9 1/8 à 9 1/2. Cuba 9 à 9 3/4, Havana 8 1/2 à 9. Mélasse ferme, Nouvelle-Orléans 60, 67 et 85.

New York, 19 au soir.—Coton tenu, upland 20 7/8, Orléans 20 7/8. Vendu 2035 balles.

New York, 19 janvier—Coton reçu pendant la semaine, dans tous les ports des Etats-Unis, 39,000 balles. Stock 518,935 balles.

New York, 19 janvier au soir.—Or, fort à la clôture, 109 1/4 à 114. Gouvernements fermes ; 5-20 de '62, 110 7/8. Louisiane 58 et 59. Levée 60 et 70.

Memphis, 19 janv—Coton excité et plus ferme. Mid. 21 à 21 1/8. Stock 30,260 balles.

Mobile, 19 janvier—Coton calme. Middling 21. Stock 64,505 balles.

Charleston, 19 janvier—Coton en hausse. Middling 21 1/4. Stock 36,452 balles.

Savannah, 19 janvier—Coton en bonne demande. Middg. 21 à 21 1/8. Stock 79,866 balles.

Memphis, 19 janvier — Temps clair et agréable.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Londres, 19 janv—Une explosion terrible est arrivée dans une fabrique de tarbouches, à Greenwich, hier dans l'après-midi. Les détaits mis aux robes des filles employées dans la fabrique, ces filles ont traversé la ville en criant et en tâchant de gagner les marais du voisinage. La fabrique a été entièrement détruite.

Rome, 18 janv—Le Pape est tombé subitement malade mercredi.

Washington, 19 janv—Le comité Schofield rendu chez M. Rudolph Siegel, président de la banque, et M. C. Bendix, vice-président de cette banque.

J. M. WAGNER.
Caissier.

AVIS.—Le soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a ouvert un Restaurant, rue de la Levée, entre Bienville et Conti, et qu'il espère, par un empressement soutenu et un service prompt, mériter une part de leur clientèle.

Il a pour vins et liqueurs, du Bordeaux, du Bourgogne, du Champagne, du Cognac, du Rhum, du Whisky, du Gin, du Hollandais, du Vermouth, du Bitter, du Cordial, du Bitter, du Cordial, du Bitter, du Cordial